

Cabinet Sussan & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Union des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Sud-Gironde Cap Solidaire

Association

86 Cours de Verdun 33210 LANGON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Cabinet Sussan & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Union des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Sud-Gironde Cap Solidaire

86 Cours de Verdun 33210 LANGON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration sur délégation de l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UAESSSG – Cap Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'information concernant la répartition des subventions accordées à l'association au cours de l'exercice est présentée à la 2^{ème} page des annexes. Nous nous sommes assurés du respect des principes comptables applicables et notamment celui du rattachement comptable des subventions à l'exercice d'attribution.

L'information portant sur le suivi des fonds dédiés est présentée à la 3ème page des annexes. Nous nous sommes assurés de l'adéquation des méthodes comptables appliquées (dont est issue cette information) pour réaliser le suivi de l'utilisation des subventions accordées à l'association conformément à leur objet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
 Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier:

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2017

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Canéjan, le 27 mars 2018

Le Commissaire aux comptes

Cabinet Sussan & Associés

Représenté par

Bilan et compte de résultat

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)					Exercice précéder 31/12/2016 (12 mois)	
NAME OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNE	—— <u> </u>	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES: Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances & acomptes sur immobilisations incorpore	rporelles					Wet		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES: Terrains Constructions Installations techniques, matériel & outillage inc Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations corporelles en cours Avances & acomptes sur immobilisations corpo	1	28 533	3 526	25 006	25.63			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES: Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières								
	TOTAL (I)	28 533	2.500					
STOCKS ET EN COURS: Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises			3 526	25 006	25.63			
Avances & acomptes versés sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Autres créances . Fournisseurs débiteurs . Personnel . Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices		1 760		1 760	1.80	223 911		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires Autres aleurs mobilières de placement		57 958		57 958	9.41	43 958	28,11	
estruments de trésorerie isponibilités harges constatées d'avance		12 449 382			2.76	111 301	71,17	
harges à répartir sur plusieurs exercices (III) rimes de remboursement des emprunts (IV) carts de conversion actif (V)	TOTAL (II)	72 550		72.550	1.37	156 392	100,00	
TOTA	L ACTIF	101 082	1		1	ł		

PASSIF		Exercice cl 31/12/2 (12 moi	017	Exercice pre 31/12/2 (12 mol	2016
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					ĺ
Fonds associatifs sans droit de reprise			1 1		
Ecarts de réévaluation Réserves					
Report à nouveau		4 138	4,24	3 428	2,19
Résultat de l'exercice		3 263	3.34	710	0.45
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				7.10	0.43
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports				6 600	4,22
 Legs et donation Résultats sous contrôle de tiers financeurs 				3 300	7,22
-Ecarts de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL(I)	7 401	7,59	10 738	6,87
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	``]	1 470			1 4,5
· - 				2 156	1.38
	TOTAL (II)	1 470	1,51	2 156	1,38
FONDS DEDIÉS					ł
. Sur subventions de fonctionnement	İ			89 197	57.03
. Sur autres ressources		22 000	22.55	11 500	7,35
	TOTAL(III)	22 000	22,55	100 697	64,39
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées		17 798			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		17 796	18.24		
Fournisseurs et comptes rattachés Autres		19 220	19,70	23 260	14.87
Instruments de trésorerie		29 667	30,41	14 464	9.25
Produits constatés d'avance				5 078	3,25
	TOTAL (110)	60.00			3,2,
_	TOTAL(IV)	66 685	68,36	42 801	27,37
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	97 556	100,00	156 392	
			100,00	100 002	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre		,			
			ĺ	į	
ENGAGEMENTS DONNÉS					
	i i				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 31/12/ (12 mo	2017		Exercice pré 31/12/2 (12 mo	016	Variation absolue (12 mois)	%	
(<u>-</u>	France	Exportation	Total	1	%T	Total	Т от	1,7	
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Production vendue de biens	157					10tai 37	5 100,00		5 -100.0
Prestations de services Montants nets produits d'expl.	2 348		2 34		- 1			15 2 34	1
	<i>2 505</i>		2 50	100	.00	37	100.00	2 13	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Cotisations (+)Report des ressources non utilisées d'autres produite			87 89 4 50			172 051 4 570	N/S	-84 157	7 48,9
riones produits	ca exercices ante	erieurs	100 69		s			100 69	1
Reprise sur provisions, dépréciations Transfert de charges			1 45			8 732	N/S	-7 276	
C		,	7 26	9 290,	18			7 269	N/S
Sous-total des a			201 81	6 N/	s	185 353	N/S	16 463	3 8,88
Total de	es produits d'e	xploitation (I)	204 32	1 NA	5	185 728	N/S	18 593	10.01
Quotes-parts de résultat sur opérations fa Exédent transféré (II)	aites en commun			i i					
PRODUITS FINANCIERS: De participations D'autres valeurs mobilières et créances d' Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations e Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilié	et transferts de ch	arges	294	11.74		10	2.67	284	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:	des produits f	inanciers (III)	294	11,74		10	2,67	284	N⊬S
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital		ļ	884	35,29	1				
Reprises sur provisions et transferts de ch	124200	ļ	998			80	21,33	884 918	N/S N/S
	produits excep	tionnele (IV)	4.000					910	143
			1 882	1.41.4		80	21.33	1 802	N/S
	PRODUITS (I		206 496	N/S		185 818	N/S	20 678	11,13
SO	LDE DEBITEUI	R = DEFICIT							
	TOTA	L GENERAL	206 496	N/S		185 818		20.670	
HARGES D'EXPLOITATION:							N/S	20 678	11.13
chats de marchandises ariations stocks de marchandises chats de matières premières et autres ap ariations stocks matières premières et au utres achats pagestocké	provisionnements	S	1 028	41.04		133	35,47	895	672.93
ories derials field Stockes	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	- Cincina	6 227						- 1
ervices extérieurs utres services extérieurs			15 935			3 504 d	31,40	2 723	77,71
npôts, taxes et versements assimilés		1	36 046	N/S		16 894	N/S N/S	1 980 19 152	14.19
alaires et traitements			1 674	66.83			01.60	1 293	113.37 339,37
harges sociales			87 910	N/S		38 612	N/S	49 296	127,68
itres charges de personnel		ŀ	24 788			10 229	N/S	14 559	142.33
ubventions accordées par l'association			3 624	144.67		1		3 624	N/S
itations aux amortissements et aux déorg	éciations	1				1			
ur immobilisations : dotation aux amortis: ur immobilisations : dotation aux déprécia	comonte		3 526	140.76				3 526	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016	Variation absolue	%
Sur actif circulant : detetion and I/	(12 HOIS)	(12 mois)	12 mois)	
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations Pour risques et charges : dotation aux provisions (-)Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges	22 000 878.24 412 16.45	100 697 N/S	·78 697	78
Total des charges d'exploitation (I)	1	703 187.47	-291	41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)	203 169 N/S	185 109 _{N/S}	18 060	
CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements	64 2.55		64	Z
Total des charges financières (III) CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	64 2.55		64	N
		1 1	ĺ	
Total des charges exceptionnelles (IV) Participation des salariés aux résultats (V)			1	
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	203 233 NS			
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	1 1	185 109 N/S	18 124	9,79
	3 263 130,26	710 189,33	2 553 35	9.58
TOTAL GENERAL	206 496 NS	185 818 NS	20.0=0	1.13
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				_
PRODUITS:		1 1	ſ	
dénévolat de la companya de la comp				
restations en nature	1 1		ļ	
ons en nature			}	
TOTAL				i
HARGES :		1 1	1	
ecours en nature			ľ	
ise à disposition gratuite de biogn et annui			ĺ	
ociations [[
ersonnel bénévole		} }	1	
TOTAL				
TOTAL				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 85 618,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 263,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Concernant l'exercice clos le 31 décembre 2017, les éléments significatifs pouvant être portés à la connaissance des tiers sont les suivants :

Subventions:

Au cours de l'exercice, il a été accordé sur délibération des collectivités et organisations compétentes la somme de 58 000,00 euros pour soutenir le projet associatif de CAP SOLIDAIRE et ses actions particulières.

Des aides complémentaires pour soutenir l'emploi et la coordination des services civiques ont été attribuées pour 29 894,25 euros.

Au 31 décembre 2017, 57 957,88 euros n'ont pas encore été perçus au titre des aides aux projets (dont 22 957,88 euros au titre de projets engagés en 2016) et 1 500,00 euros au titre du soutien à l'emploi.

En détail, les subventions accordées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

NATURE SUBVENTION	MONTANT ACCORDE	MONTANT PERCU	RESTE A PERCEVOIR
DEPARTEMENT GIRONDE (début du projet en 2016)			10 752,64 €
(T-CAP)			10 702,04 €
FSE / DEPARTEMENT GIRONDE (début du projet en 2016)			10 752,64 €
(T-CAP)			10 102,04 €
GARIE (projet 2016)			
(Cap'Aptitude)			645,60 €
CONS. REGIONAL NLLE AQUITAINE (projet 2016)			807,00 €
(Actions Cap'Aptitude)			007,00 €
DEPARTEMENT GIRONDE			
(Fonctionnement)	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
CONS. REGIONAL NLLE AQUITAINE (PTCE 2017/2018)	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
POLE EMPLOI			
(T-CAP)	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00 €
S/ TOTAL	58 000,00 €	23 000,00 €	57 957,88 €
ASP – SERVICES CIVIQUES	17 763,30 €	17 763,30 €	0,00 €
ASP – AIDES CUI	8 464,28 €	8 464,28 €	0,00 €
ASP – AIDES EMBAUCHES	3 666,67 €	2 166,67 €	1 500,00 €
S/ TOTAL	29 894,25 €	28 394,25 €	1 500,00 €
TOTAL	87 894,25 €	51 394,25 €	59 457,88 €

- Suivi des fonds dédiés:

Au 31 décembre 2017, l'état des Fonds dédiés sur subventions dans les comptes de l'association avait la présentation suivante :

NATURE PROJET	T-CAP 31	T-CAP 33	T-CAP PLATEFORME COLLABORATIVE	PTCE 2017/2018	TOTAL
MONTANTS MAXIMUMS ACCORDES SUR EXERCICES PRECEDENTS	71 320 €	37 932 €	20 000 €	0 €	129 252
SOMMES ENGAGEES EXERCICES PRECEDENTS	10 109 €	9 946 €	8 500 €	0€	28 555 (
MONTANT NON UTILISE DEBUT EXERCICE	61 211 €	27 986 €	11 500 €	0 €	100 697 €
MONTANTS ACCORDES EN COURS D'EXERCICE	0€	0€	0€	50 000 €	50 000 €
DEPENSES ENGAGEES DANS L'EXERCICE (limitées au montant maximum accordé)	61 211 €	27 986 €	11 500 €	28 000 €	128 697 €
SOLDE DEPENSES/PREVISIONS PROJET (NON AFFECTEES)	0€	0€	0€	0 €	
MONTANT REPORTE SUR EXERCICE SUIVANT	0€	0€	0€	22 000 €	22 000 €
	FIN DE LA CONVENTION	FIN DE LA CONVENTION	FIN DE LA CONVENTION	POURSUITE DE LA CONVENTION	

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 28 533 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	
Immobilisations incorporelles		3	Diffination	A la clôture
Immobilisations corporelles		28 533		
Immobilisations financières				28 533
TOTAL		28 533		
				28 533

Amortissements et provisions d'actif = 3 526 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A 1
Immobilisations incorporelles			Diminiation	A la ciôture
Immobilisations corporelles		3 526		
Titres mis en équivalence		3 326		3 52
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		3 526		3 526

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	 Durée
Install. gene. agenc. amenag. div. Materiel de bureau et informatique	27 084 1 449	3 086 441	23 998 1 008	5 ans
TOTAL	28 533	3 526	25 006	

Etat des créances = 60 100 E

Etat des créances	Montant brut	A	
Actif immobilisé		A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	60 100	60 100	
TOTAL	60 100	60 100	

Charges constatées d'avance = 382 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 1 470 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	A Latin		
Provisions réalementées		Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions pour risques &	2 156	ł			
TOTAL		784	<u>1 470</u>		1 470
TOTAL	2 156	784	1 470		
					1 470

Etat des dettes = 66 685 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	Do 4 à 5	
Etablissements de crédit Dettes financières diverses	17 798	6 636	De 1 à 5 ans 11 163	Plus de 5 an
Fournisseurs Dettes fiscales & sociales Dettes sur immobilisations Autres dettes Produits constatés d'avance	19 220 25 775 860 3 032	19 220 25 775 860 3 032		
TOTAL	66 685	55 522	11 163	

Charges à payer par postes du bilan = 16 553 E

Montant	Charges à payer
7 80 8 75	Emp. & dettes établ. de crédit Emp. & dettes financières div. Fournisseurs Dettes fiscales & sociales Autres dettes
16 55	TOTAL

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 505 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis Prestations de services	157 2 348	6,25 % 93,75 %
TOTAL	2 505	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiquées. Pour l'année 2017, les rémunérations et avantages en nature bruts correspondants s'élèvent à 0 euros.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	
 Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service 	Montant 4 800
TOTAL	4 800

Provision honoraires Commissaire aux Comptes exercices 2016 et 2017 suite au dépassement des seuils de subvention octroyées en 2016.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 382 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	
TOTAL	382

Charges à payer = 16 553 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp	7 800
TOTAL	7 800

Montant	Dettes fiscales et sociales
3	Dettes provisio, pour conges payes
1	Ndf à payer
1 (Charges de personnel a payer
10	Charges sociales sur conges payes
2:	Autres charges a payer
87	TOTAL